



Les ministres valsent, le système de santé continue de décliner



Les ministres se succèdent à la santé tandis que l'hôpital et tout le système de santé agonisent !

Le changement de nom ne suffit pas : il faut des moyens, à commencer par annuler le projet de faire 7,1 milliards d'économies dans le champ de la santé, notamment sur les arrêts maladie, les médicaments et dispositifs médicaux, ou en « transférant » aux complémentaires santé des dépenses.

Nos hôpitaux n'en peuvent plus. Ils étaient déjà en difficulté. La circulaire de F. Bayrou au printemps, demandant aux ARS de leur serrer la vis, a encore aggravé la situation, favorisant la mise en place de plans de retour à l'équilibre financier (PRE), en fait des plans de suppressions de lits ou d'activité, de restrictions de personnels.

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2026 doit donner aux hôpitaux les moyens de répondre aux besoins, de même qu'il doit arrêter de faire payer les malades avec les franchises. Et pas touche à l'AME. Pour les hôpitaux, les Ehpad, ça va être la catastrophe parce que 1,6% d'augmentation de l'Ondam (Objectif national de dépenses d'assurance maladie), ça veut dire en vérité 2% de baisse minimum parce qu'on sait que les besoins augmentent beaucoup plus.

La nouvelle ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, Stéphanie Rist, n'est pas une inconnue du monde de la santé. Elle s'est illustrée en faisant voter une loi voulant moraliser l'intérim médical.

Il s'agit là en effet d'un fléau, entravant le développement d'équipes soignantes stables indispensables à la qualité des soins.

Mais sans aucune mesure d'accompagnement, sans augmenter le nombre de médecins formés, sans évolution vers une égalisation des revenus entre public et privé, cette loi a surtout mis de nombreux hôpitaux en difficulté, a justifié des fermetures de services, au prétexte du manque de médecins et a servi le secteur privé !

Le Codef et la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité rappelle ses exigences d'une loi de financement de la Sécurité Sociale répondant aux besoins et cela nécessite d'augmenter les recettes par les cotisations.

Il est nécessaire d'inscrire dans le budget de l'État des crédits supplémentaires pour permettre aux universités de former plus de soignants.

Nous défendons le service public à l'hôpital et en ambulatoire avec un service public territorial de soins de premier recours autour des centres de santé, contre une financiarisation de la santé, pesant sur les finances publiques et les malades.

Nous appelons à signer et à faire signer la pétition « [La Sécurité Sociale, c'est vital](#) ».

14 Octobre 2025